

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Encadrement éducatif

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'objectif du master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Encadrement éducatif* (MEEF EE) créé depuis le 1^{er} septembre 2013 est de préparer au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), tout en prévoyant de donner aux étudiants la possibilité de réorienter leur projet professionnel vers un parcours recherche (autre master ou poursuite en thèse) ou encore d'autres professions dans le domaine socio-éducatif et formatif. Les compétences attendues des étudiants sont relatives aux domaines des sciences de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie. Le dispositif de formation est également pensé sous l'angle de la recherche, en appui sur l'UMR CNRS 6240 Lieux Identités eSpaces Activités -LISA) et l'école doctorale (ED) *Environnement et société* n° 377 de l'Université de Corse Pasquale Paoli. La formation permet, en seconde année, d'accéder à un parcours en alternance, en tant que fonctionnaire stagiaire pour les lauréats du concours, et propose aux autres étudiants un parcours dit professionnalisant, alternatif offrant une mise en stage d'une durée équivalente à quatre semaines et permettant de présenter le concours à nouveau. La formation est assurée par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Corse, composante de l'Université de Corse Pasquale Paoli, en partenariat avec l'académie. Elle est dispensée à Corte.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif principal et affiché est de préparer au métier de conseiller principal d'éducation. Cependant, au-delà du cadre propre à la mention qui prépare au métier de CPE, dont le document précise bien à la fois l'appui sur les documents officiels (compétences du référentiel) et la prescription du concours national (connaissances académiques et disciplinaires transversales sur la société et l'école ainsi que questions professionnelles), la formation souligne également l'importance de s'inscrire dans un contexte universitaire et social. Ainsi, les débouchés possibles en dehors de la seule réussite au concours de CPE sont précisés. Il s'agit surtout du cadre scolaire et associatif.</p> <p>L'existence de passerelles prévues entre les parcours de master, qui doivent permettre de donner aux étudiants, futurs lauréats, lauréats ou non, la possibilité de se réorienter vers d'autres formations, comme un master recherche, ou encore de s'inscrire en thèse, sont précisées. Pour l'ensemble de ces objectifs, les compétences attendues des étudiants touchent aux domaines des sciences de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie : elles correspondent aux exigences du référentiel de la mention « encadrement éducatif ».</p>
Organisation
<p>L'organisation est analogue à celle des autres masters MEEF de l'université dont l'« encadrement éducatif » constitue ici à lui seul l'une des mentions. Les enseignements relatifs à la préparation des stages, au contexte d'exercice du métier et à la recherche sont communs à l'ensemble des mentions en 1^{ère} année (M1), tandis que les contenus disciplinaires sont dédiés aux seuls étudiants des mentions respectives. En deuxième année (M2), la mention accueille les deux types</p>

d'étudiants (ceux ayant réussi le concours - parcours 1 et ceux qui le préparent à nouveau - parcours 2) mais les enseignements communs deviennent majoritaires. Le document précise que le tronc commun constitue un socle de connaissances, de compétences et de pratiques dispensé à l'ensemble des étudiants des mentions de master MEEF, à travers les UE Didactique, UE contexte d'exercice du métier, UE Mise en situation professionnelle. Ainsi, La formation comprend des enseignements dispensés en tronc commun regroupant les étudiants des 3 mentions de masters MEEF, en 2015-2016 pour 20% de la formation en M1 et 70% de la formation en M2. La volonté de travailler la culture commune est manifeste.

La nature du Tronc Commun (s'agit-il seulement de cours mutualisés ?) devrait être mieux précisée en termes de contenus, de compétences des formateurs dédiés, d'autant plus que le dossier pointe l'importance de la culture commune à construire au sein de l'équipe pluri-catégorielle. En effet, la juxtaposition de cycles de conférences sur des questions dites transversales (handicap, évaluation...) ne peut suffire pour cimenter une culture commune. Celle-ci serait plus à établir par des liens entre connaissances académiques, expérience de terrain en stage, et recherche.

Positionnement dans l'environnement

La formation développe des liens spécifiques avec l'UFR FLLASHS et avec une seule des deux UMR locales ; l'UMR CNRS 6240 Lieux Identités eSpaces Activités - LISA.

L'ouverture à l'UFR des Sciences et techniques pourrait faciliter la diversification du flux entrant, qui est présenté dans le dossier comme insuffisant. La part du dossier consacrée à l'environnement montre un besoin d'investissement dans le domaine. L'idée de renforcer les liens avec la recherche pour permettre des poursuites possibles en thèse est à développer. Il semble que le maillage de ce parcours avec les institutions locales (Rectorat, assemblée de Corse, MAIF) soit bien établi, et moins avec des associations extérieures. Pourtant, la formation a besoin de se doter de relations plus solides avec les établissements scolaires. La formation pourrait s'appuyer sur l'insertion dans le réseau des ESPE, de façon à se nourrir d'expériences différentes.

L'environnement de la formation est marqué par une société décrite comme multiculturelle, multilingue et dont 35% des effectifs sont issus de l'immigration. Cette spécificité d'un contexte socio-culturel insulaire relevée dans le dossier (multilinguisme, décrochage) ne semble pas trouver sa traduction réelle dans la formation.

Equipe pédagogique

Les formateurs sont d'origine diverses : université, académie, vacataires. Ils contribuent également aux autres mentions. Cette mutualisation est rendue possible par le petit nombre d'étudiants (12) de cette mention.

L'annexe présentant l'équipe pédagogique montre que six enseignants chercheurs interviennent dans la formation (ESPE et FLLASHS) et vingt autres enseignants de l'université principalement rattachés à l'ESPE et de statut second degré. 19 formateurs sont mis à disposition par l'académie et 3 sont des vacataires extérieurs. Les volumes d'intervention sont difficilement appréciables car ils ne sont pas donnés de manière spécifique pour cette mention. Par ailleurs dans le dossier il est annoncé 26 formateurs universitaires, pour 15 ressources académiques et 6 extérieurs vacataires. Il ressort de tout cela que la formation gagnerait à voir clarifiées les différentes ressources apportées par les intervenants et que l'expression «formateurs universitaires » gagnerait à être précisée pour permettre clairement de se faire une idée de ces ressources.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs en M1 comme en M2 sont stables et faibles sur les trois dernières années, une dizaine d'étudiants sur les deux années. L'auto-évaluation prend acte de cette situation. Les taux de réussite baissent (66% et 33% en M1 ; 83% et 66% en M2 sur les années 2014 et 2015 respectivement). Les étudiants proviennent principalement de la Licence Sciences de l'éducation. L'ouverture vers d'autres licences locales pourrait permettre une diversification, qui sans doute pourrait jouer sur les effectifs. Le dossier indique un taux d'abandon important ces deux dernières années dès le M1 (pour cause de réorientations, en raison des départs de l'île corolaire d'une réussite au concours national) affectant la réussite, sans qu'il ne soit chiffré. Les données d'insertion professionnelle portent sur la totalité des diplômés des trois mentions MEEF sans information spécifique à la mention *MEEF EE*.

Place de la recherche

La formation concernée propose à la fois l'accès à des connaissances disciplinaires, scientifiques et des compétences professionnelles : l'initiation à la recherche doit permettre d'observer, décrire et analyser les pratiques professionnelles. La démarche s'étend sur un parcours de quatre semestres et la recherche est adossée à l'UMR CNRS 6240 LISA ainsi qu'à l'ED *Environnement et société*. Cet appui se justifie par le lien du métier visé avec le monde socio-culturel et devrait permettre des poursuites d'études. La recherche semble principalement concerner les sciences de l'éducation (« maîtriser les enjeux de l'éducation de la personne dans un monde complexe »), la psychosociologie (« s'adapter à la réalité complexe de la société insulaire »).

La réflexion sur le mémoire s'étend sur les quatre semestres du master. Bien qu'il s'agisse de « recherche appliquée », la part des enseignants-chercheurs est nettement inférieure à celle des « autres enseignants ».

Place de la professionnalisation
<p>La situation est conforme à celle qui est attendue dans les formations équivalentes. Cependant, la formation pourrait exploiter sa spécificité et s'appuyer sur le développement de connaissances en matière d'environnement économique et socio-culturel, en prenant appui sur des ressources culturelles et patrimoniales ; sociologie, anthropologie, identités culturelles, histoire, économie, langue et culture régionales. On relève l'existence d'une initiative originale : cinq emplois d'assistants éducateurs à mi-temps ont été créés et sont mis à disposition des étudiants de l'ESPE chargés des études et aides aux devoirs et vie scolaire à l'internat de la réussite du lycée de Corte. Ce dispositif est valorisé par l'attribution d'ECTS (en moyenne 10 ECTS) dans le cursus de formation de l'étudiant à l'Université de Corse, mais il n'est pas précisé sur quels principes ces crédits sont attribués, ni si cette modalité se substitue au stage.</p> <p>Il semble important de faire porter les efforts sur la construction d'une culture commune des professionnels concourant à la formation, entre personnels enseignant et non enseignants, en travaillant les liens entre pratique accompagnée et alternance en milieu scolaire et non seulement en juxtaposant des cours mutualisés sur des questions transversales par des conférences, cafés philosophiques, ou tables rondes en partenariat avec la société civile.</p> <p>Par ailleurs, l'ouverture sur d'autres perspectives de métiers, est encore peu avancée alors qu'elle pourrait concourir à une attractivité plus grande de la mention par cette captation institutionnelle des décrochages et abandons.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les modalités de mise en stage ont évolué au cours des années. En M1, il est passé de massé (1 semaine d'observation suivie de 2 semaines en pratique accompagnée, à 2 semaines/2 semaines) à un stage filé (1 jour par semaine sur une période de 16 semaines faisant apparaître successivement les deux niveaux d'intervention). En M2 - parcours dit professionnalisant - le stage a été maintenu à 1 jour par semaine sur une période de 20 semaines sur les 3 années observées. Les rôles et responsabilités de chacun auprès de l'étudiant (tuteur, maître de stage, directeur de mémoire, formateur académique...) sont peu explicités. En revanche, le suivi individualisé par un binôme (tuteur ESPE/tuteur terrain) des fonctionnaires stagiaires est appréciable. S'il apparaît clairement que les « rapports de visite » ont été remplacés par des « visites-entretiens », l'information reste vague sur l'évaluation du stage proprement dit, et son lien avec le mémoire réflexif.</p> <p>Le lien du stage avec le concours, évoqué comme permettant de « se préparer dans les meilleures conditions aux épreuves des concours de recrutement des CPE », n'est désormais sans doute plus aussi étroit qu'il a pu l'être, d'autant que le stage de M1 n'est pas encore « en responsabilité ».</p> <p>Pourtant, l'existence d'un journal de stage, est une initiative qui pourrait permettre de mettre en œuvre une réflexion à poursuivre en M2 avec le dossier réflexif.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est à développer. Elle apparaît relativement absente dans la réalité, sous des arguments d'insularité qui ne s'imposent pas d'évidence. Cependant, certains modules d'enseignement se font dans une langue étrangère, dans le cadre d'échanges internationaux et ils donnent lieu à l'acquisition d'ECTS.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les différents éléments formels présentés ne se distinguent pas de ceux qui concernent l'ensemble des masters <i>MEEF</i>. Si la communication pour le recrutement des étudiants est assurée par divers canaux communicationnels, elle est cependant à mettre en parallèle avec l'existence d'un taux d'abandon trop récurrent des étudiants, analysé par une enquête. Un effort pourrait être entrepris dans ce sens. Le dossier montre une prise de conscience de cet état de choses au sein de la rédaction des « points faibles ». Ainsi, une information plus spécifique sur les contraintes (départs possibles de l'île corolaire du concours national), le contenu et les débouchés de cette formation pourrait être envisagée afin de, à la fois développer l'attractivité de la mention, y compris au niveau national (26 % des étudiants inscrits dans les trois mentions <i>MEEF</i> proviennent d'autres régions de France) et prévenir les décrochages réguliers. Les petits effectifs et la proximité détectée entre les équipes et les étudiants, conjuguées à un suivi régulier (contrôle continu, entretiens, analyses des lacunes, réorientation etc...) sont cependant des mesures permettant d'accompagner les étudiants dans leur parcours. Un lien entre le statut d'assistant d'éducation et l'existence de cette mention peut également être renforcé de façon à dynamiser les effectifs.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Il est offert aux étudiants la possibilité de passer le certificat de langue de l'enseignement supérieur (CLES) et la certification informatique et internet spécifique aux métiers de l'enseignement (C2i2e). Les indications sont là encore communes aux trois mentions <i>MEEF</i>. L'autorisation de mise en œuvre du C2i2e date de 2013.</p> <p>On note que le présentiel est favorisé pour éviter les décrochages, et que le passage de la certification en langues est</p>

organisé par l'Université en amont (B2 à l'issue de la licence), rejoignant le problème de la place limitée des langues étrangères dans le master.
Evaluation des étudiants
Le système suit les préconisations ministérielles (jury semestriels, jury de mention). Un contrôle continu est désormais mis en place, ce qui permet aux étudiants de voir leur progression, d'individualiser davantage les parcours, compte tenu du petit nombre d'étudiants, et ainsi de lutter contre le décrochage, ce qui semble positif. Cependant, cette nouvelle modalité justifie également d'un temps d'adaptation venant expliquer des résultats faibles aux examens. Ce système peut également sembler assez lourd, ce dont ont du reste conscience les auteurs de l'autoévaluation. En effet, certaines UE pourraient être évaluées par un seul examen, par exemple la langue vivante (LV), le numérique. Cette situation est déjà celle qui semble avoir été choisie pour la recherche, comme l'indique le dossier, puisque l'évaluation s'appuie sur une note intermédiaire de « suivi », puis une note définitive. Un jury de mention, composé du président du jury (directeur de l'ESPE), des deux enseignants responsables administratifs des sites délocalisés et du responsable de la mention, se réunit en fin d'année universitaire pour délibérer sur les résultats définitifs de la session 1 et de la session 2 des trois mentions <i>MEEF</i> . Cette composition du jury interroge sur la référence aux différents sites qui n'offrent pas la formation <i>MEEF EE</i> .
Suivi de l'acquisition de compétences
Le journal de stage en M1 et M2 (dit professionnalisant) semble une idée intéressante pour le suivi de l'acquisition des compétences transversales, les compétences disciplinaires du parcours étant évaluées de fait par le concours, même si le master est en lui-même une formation diplômante qui base son évaluation des étudiants sur la maîtrise et la validation des acquis. Le journal en semestre 2 et en M2 pour le parcours dit professionnalisant comme support d'évaluation est d'ailleurs particulièrement adapté au futur métier de CPE. Il génère aussi des interactions formatives, d'autant que sa dynamique se poursuit en M2 avec le dossier réflexif ou le mémoire de master.
Suivi des diplômés
Le dossier montre que cette dimension ne peut encore donner de résultats significatifs du fait de la jeunesse de la formation. Cependant, des enquêtes sont prévues par l'intermédiaire de la plate-forme d'orientation de l'Université, ce qui semble adapté à la formation. En effet, le faible nombre d'étudiants de la mention devrait permettre un suivi plus facile, concernant les taux de réussite, les réorientations, ou abandons.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Dans ce domaine également, les éléments sont communs à l'ensemble des masters <i>MEEF</i> . Des données sur les flux, orientations, profils, taux de réussite et d'encadrement sont produites par la cellule de pilotage de l'Université de Corse. La synthèse des orientations fait l'objet d'une présentation en CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire). Diverses procédures d'autoévaluation existent, dont un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il faudrait clarifier les liens entre les conseils de composante et le conseil de perfectionnement qui est identique pour l'ensemble des mentions <i>MEEF</i> , alors que les problèmes posés peuvent être spécifiques aux différentes mentions, relativement aux lieux de stage, à la question de la ruralité, à la diversité des publics, etc. A cet effet, le rapport mentionne des « outils d'observation à construire » pour lesquels il conviendrait de préciser les bases.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des initiatives intéressantes : livret de stage, contrats d'assistants éducateurs.
- Suivi individualisé des étudiants (remise à niveau, coaching, entretiens de réorientation).

- Passage au mode d'évaluation en contrôle continu intégral à compter de la rentrée 2016, pour un meilleur suivi individualisé au fil de l'eau et lutter contre le taux d'abandon.

Points faibles :

- Part de la « culture commune » difficile à apprécier.
- Des débouchés trop peu présents dans le tissu associatif socio-culturel.
- Nombre d'étudiants faible.
- Une dimension internationale inexistante.
- Constitution du jury numériquement faible et peu spécifique à la mention.

Avis global et recommandations :

L'équipe pourrait travailler à une lisibilité de la mention *MEEF Encadrement éducatif* au-delà des seuls débouchés en tant que CPE et, comme le prévoit le document de cadrage, veiller à offrir réellement d'autres perspectives de métiers, dans le domaine associatif. De façon générale et pour un certain nombre de dimensions analysées, la proximité et la facilité informelle des contacts semblent constituer une particularité locale forte du contexte concerné. En effet, cette spécificité peut constituer un atout : celui de travailler avec la dimension culturelle et patrimoniale de l'insularité. Des compétences en médiation culturelle pourraient faire de cette spécificité une ressource, être articulées à la recherche et ouvrir des perspectives d'emplois diversifiées. Ce travail est à conduire au sein d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.

La formation pourrait gagner à augmenter son attractivité, qualitativement et quantitativement, et à rendre la mention plus visible au sein des masters *MEEF*, tout en continuant l'effort de construction d'une culture commune au sein des équipes, le développement d'un partenariat plus étoffé avec les établissements scolaires, et le contrôle du décrochage.

Observations de l'établissement

Corti, le 19 avril 2017.

Observations suite à l'évaluation par le HCERES des masters MEEF de l'ESPE de Corse

- Observations sur l'évaluation HCERES des champs de formations « Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle » et « Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens » :

Nous souhaitons porter à l'attention des évaluateurs du HCERES que, suite à une décision de la gouvernance de l'Université de Corse dans le cadre du travail d'accréditation 2018/2022, les champs de formations seront affichés par domaine.

En l'occurrence pour l'ESPE de Corse, les Masters MEEF rejoindront un unique champ « Enseignement, Education, Formation ».

Il n'y a donc plus lieu pour l'ESPE de Corse de répondre aux différentes recommandations de l'évaluation, portant spécifiquement sur l'organisation des champs qui sont transformés en domaines. Néanmoins, les principales remarques de fond seront intégrées dans le dossier projet de l'accréditation en cours d'élaboration.

- Observations sur l'évaluation par le HCERES des formations Masters mentions Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation 1^{er} degré / 2nd degré / Encadrement Educatif :

➤ « *La place de l'international peu développée* » : l'internationalisation de la formation MEEF est difficilement envisageable, étant donné le positionnement des concours qui renforce en M1 la préparation à un concours de recrutement dont les lauréats sont placés, en M2, par l'employeur, en responsabilité dans les établissements scolaires en France et ce, pour un mi-temps hebdomadaire.

➤ « *Faiblesse relative en enseignants-chercheurs* » : même si en nombre, l'effectif est faible, l'ESPE de Corse a bénéficié d'une augmentation de 150% du nombre d'enseignants-chercheurs depuis l'intégration par l'Université de Corse de l'ex-IUFM (2009 à 2016), potentiel qui s'ajoute aux enseignants-chercheurs des autres composantes de l'Université. L'ensemble des EC de l'ESPE de Corse intervient dans les 3 mentions MEEF.

➤ « *Précisions à apporter sur le suivi des fonctionnaires stagiaires en difficulté* » : chaque fonctionnaire stagiaire (relevant d'une des 3 mentions MEEF) est encadré et suivi par un maître de stage, formateur de l'ESPE de Corse et par un tuteur établissement désigné par l'employeur. Lorsque des difficultés sont signalées par le maître de stage, chargé d'effectuer les visites auprès du stagiaire, un suivi plus adapté est mis en œuvre et peut prendre la forme de visites supplémentaires, d'échanges entre le maître de stage et le tuteur, de propositions de compléments de formation par la commission académique (Rectorat/ESPE). A titre d'exemple, en 2016/2017 seuls 5.9% des fonctionnaires stagiaires (soit 5 stagiaires sur 84 inscrits) ont été signalés en difficulté et ont nécessité un encadrement renforcé de la part du maître de stage (visites supplémentaires des maîtres de stage et tuteurs ; suivis supplémentaires pris en charge par PEMF, IEN et/ou CP, FA, IPR).

➤ « *Le numérique devrait être développé pour inclure de nouvelles pratiques innovantes* » : Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans les Masters MEEF font appel aux outils numériques interactifs (cours en ligne, outils collaboratifs ...), ainsi qu'à des pratiques innovantes (pédagogie de projet, jeux éducatifs, amphithéâtre actifs ...). L'Université de Corse ayant nommé un vice-président chargé de l'Université Numérique et de l'innovation pédagogique, d'autres dispositifs d'innovation pédagogique sont développés dans le cadre

du projet e-s@pè, notamment, qui est un projet de transfert, en cours de développement autour de l'innovation pédagogique. L'objectif est de travailler sur des dispositifs au sein de quelques formations de l'Université de Corse (pédagogie par projet, parcours différenciés, classe « miroir », serious game, MOOCs, learning Center). Il est prévu dans la prochaine accréditation, d'inclure des heures de C2i2e en M1 afin qu'il n'y ait pas d'interruption entre la licence et le M2. Par ailleurs, l'ESPE de Corse finalise actuellement le dépôt de 3 projets au titre de l'AAP « PEPS » (Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur) 2017.

La Directrice de l'ESPE de Corse



Pr. Dominique VERDONI

Le Président de l'Université di Corsica




Paul-Marie ROMANI